



## **Prise de contrôle de PIZZORNO Environnement par Paprec à l'issue de l'acquisition d'un bloc d'actions auprès de la famille Pizzorno-Devalle, qui demeure pleinement engagée - Dépôt prochain d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée**

**Draguignan, Paris, le 10 juin 2026**

La famille Pizzorno-Devalle et le groupe Paprec annoncent ce jour que la famille Pizzorno-Devalle a cédé le 9 juin 2026, au groupe Paprec, 30,64 %<sup>1</sup> du capital de Groupe PIZZORNO Environnement (ISIN : FR0010214064, mnémonique GPE) (« **PIZZORNO Environnement** »), au prix de 62,50 euros par action, après obtention, le 4 juin 2026, de l'autorisation requise de l'Autorité de la concurrence.

À l'issue de cette opération, le groupe Paprec détient désormais directement environ 50,64 % du capital et 50,02 % des droits de vote<sup>2</sup> de PIZZORNO Environnement et en devient l'actionnaire de contrôle. La famille Pizzorno-Devalle, qui agit de concert avec le groupe Paprec, conserve quant à elle, directement 21,18 % du capital et 30,00 % des droits de vote<sup>2</sup>, devenant ainsi le second actionnaire de PIZZORNO Environnement et demeurant pleinement engagée aux côtés du groupe Paprec. Le groupe Paprec et la famille Pizzorno-Devalle détiennent ensemble de concert 71,82 % du capital et 80,02 % des droits de vote<sup>3</sup>.

### **Poursuite d'un partenariat stratégique entre le groupe Paprec et la famille Pizzorno-Devalle**

Cette opération, dont le projet puis la conclusion ont été annoncés respectivement les 19 janvier et 9 février 2026, s'inscrit dans la continuité du partenariat engagé en 2021 entre la famille Pizzorno-Devalle et le groupe Paprec.

En effet, le groupe Paprec et la famille Pizzorno-Devalle ont décidé de continuer d'agir de concert sur la base d'un nouveau pacte, afin de refléter la détention majoritaire par le groupe Paprec. Les principales stipulations de ce pacte qui a pris effet le 9 juin 2026 ont été plus amplement décrites dans le communiqué de presse du 19 janvier 2026.<sup>4</sup>

En conséquence de la réalisation de l'acquisition par Paprec décrite ci-dessus et de l'entrée en vigueur du nouveau pacte, la composition du Conseil d'administration de PIZZORNO Environnement a été modifiée de la manière suivante :

---

<sup>1</sup> Correspondant à 1.225.617 actions Groupe PIZZORNO Environnement, le pourcentage de capital étant calculé sur la base d'un nombre total de 4.000.000 d'actions au 09 juin 2026

<sup>2</sup> Sur la base d'un nombre total d'actions au 09 juin 2026 de 4.000.000 d'actions représentant 6.874.635 droits de vote théoriques réduits à 5.649.018 droits de vote, après prise en compte de la caducité des 1.225.617 droits de vote double résultant de la cession des actions par la famille Pizzorno-Devalle

<sup>3</sup> Sans assimilation des actions auto-détenues et sur la base d'un nombre total d'actions au 09 juin 2026 de 4.000.000 d'actions représentant 6.874.635 droits de vote théoriques réduits à 5.649.018 droits de vote, après prise en compte de la caducité des 1.225.617 droits de vote double résultant de la cession des actions par la famille Pizzorno-Devalle

<sup>4</sup> Voir également l'avis AMF n° D&I 226C0107 du 27 janvier 2026

- Le Conseil d'administration comprend désormais six (6) membres nommés sur proposition du groupe Paprec<sup>5</sup>, deux (2) membres représentant la famille Pizzorno-Devalle (actuellement, Mme Magali Devalle et M. Frédéric Devalle), ainsi que deux administrateurs indépendants (M. Reynald Gorini et Mme Chatti-Gautier) et un administrateur représentant les salariés.
- Mme Magali Devalle a démissionné de ses fonctions de Présidente du Conseil d'administration et a été nommée<sup>6</sup> aux fonctions de Vice-présidente du Conseil d'administration, tandis que M. Frédéric Devalle conserve celles de Directeur général (la famille Pizzorno-Devalle conservera ces fonctions tant qu'elle détiendra au moins 7,5 % du capital ou des droits de vote de PIZZORNO Environnement). Il est précisé qu'un Directeur général délégué sera nommé ultérieurement sur proposition de Paprec.
- Avec l'accord de la famille Pizzorno-Devalle, M. Mathieu Petithuguenin a été nommé, le 9 juin 2026, Président du Conseil d'administration de PIZZORNO Environnement.

### **Dépôt prochain d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée**

Conformément à la réglementation applicable, le groupe Paprec déposera très prochainement auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifiée à caractère obligatoire visant les actions PIZZORNO Environnement qu'il ne détient pas, seul ou de concert, ou par assimilation. Cette offre sera libellée à un **prix de 62,50 euros par action**.

Le groupe Paprec et la famille Pizzorno-Devalle, agissant de concert, **ne solliciteront pas la mise en oeuvre d'un retrait obligatoire concernant PIZZORNO Environnement à l'issue de l'offre.**

**Magali Devalle, Vice-présidente du Conseil d'administration de PIZZORNO Environnement a déclaré :** *« La réalisation de cette opération marque une étape importante dans le développement de PIZZORNO Environnement. Elle s'inscrit dans la continuité du partenariat de confiance que notre famille a construit avec le groupe Paprec au fil des années. Les membres de notre famille, y compris la nouvelle génération restons pleinement engagés aux côtés de Paprec pour poursuivre la trajectoire de croissance du groupe, en préservant son identité, son ancrage territorial, la qualité de ses équipes et son excellence opérationnelle. »*

*« Nous sommes très heureux de l'entrée de PIZZORNO Environnement au sein du groupe Paprec. Cette opération concrétise un partenariat construit dans la durée avec la famille Pizzorno-Devalle. Ensemble, nous allons poursuivre le développement de nos activités au service des territoires, pour relever les défis de la transition écologique. »*, a précisé **Mathieu Petithuguenin, Président-directeur général de Paprec et Président du Conseil d'administration de PIZZORNO Environnement.**

---

<sup>5</sup> A savoir M. Mathieu Petithuguenin et cinq autres administrateurs (M. Sébastien Petithuguenin, M. Charles-Antoine Blanc, Mme Claire Boursinhac, Mme Raffaella Quarato, M. Eric Treillard) nommés, sur proposition du groupe Paprec, par l'assemblée générale des actionnaires de PIZZORNO Environnement en date du 4 juin 2026, sous condition suspensive de la réalisation de l'acquisition. Cette condition ayant été réalisée le 9 juin 2026, leur nomination est devenue effective à compter de cette date

<sup>6</sup> Elle pourra être remplacée à ce poste par l'un de ses enfants, M. Frédéric Devalle ou Mme Eliane Pizzorno

## **Avertissement**

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue ni une offre d'achat ni une sollicitation en vue de la vente d'actions PIZZORNO Environnement dans un quelconque pays, y compris en France, ni ne peut être interprété comme tel.

Le projet d'offre publique d'achat mentionné ci-dessus fera l'objet d'un dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers, qui en appréciera la conformité. Toute décision d'investissement doit se fonder exclusivement sur la documentation officielle relative à l'offre.

Aucune offre de vente ou de souscription de titres, aucune annonce d'une offre prochaine de vente ou de souscription de titres, aucune sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres, aucune annonce d'une sollicitation prochaine d'une offre d'achat ou de souscription de titres ne sera faite aux États-Unis d'Amérique ou dans tout autre territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement, l'exemption d'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'un tel territoire.

La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué peut faire l'objet de restrictions réglementaires dans certains pays. Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, en tout ou partie à des personnes aux États-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle une telle diffusion serait illégale ou soumise à des restrictions. Les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et doivent s'y conformer aux lois applicables.

## **A propos de PIZZORNO Environnement**

Acteur de l'économie circulaire, PIZZORNO Environnement est une entreprise familiale qui accompagne la transition écologique des territoires. Son expertise se fonde sur la maîtrise de l'ensemble des métiers du déchet, de la propreté à la collecte, du tri à la valorisation jusqu'au traitement. Le Groupe emploie près de 2 500 personnes. Euronext Paris – Compartiment C - ISIN : FR0010214064 - Mnémonique : GPE - Bloomberg : GPE.FP - Reuters : GPE.PA [www.pizzorno.com](http://www.pizzorno.com)

## **A propos de Paprec**

Fondé en 1994 par la famille Petithuguenin, Paprec est en France le leader du recyclage et un des grands acteurs européens de la gestion des déchets et de la production d'énergies vertes. Le groupe compte 19 000 salariés sur 400 sites dans dix pays. Son chiffre d'affaires 2025 est de 3,5 milliards d'euros. Depuis sa création, le groupe a investi 4 milliards d'euros dans ses usines et outils technologiques. Ses activités permettent d'éviter chaque année l'émission de 7 millions de tonnes de CO2.